

COMITE DES FETES NATIONALES ET INTERNATIONALES SAINT-FIACRE

TRÈS IMPORTANT

PRÉINSCRIPTION

Chères Consœurs, Chers Confrères

Suite à notre rencontre lors de la Maintenance des Pénitents, à Perpignan, les 20 et 21 mai dernier, vous avez manifesté votre intérêt pour notre prochaine grande manifestation : **les fêtes internationales Saint-Fiacre qui se dérouleront à Senlis, les 5, 6 et 7 octobre 2018.**

Saint Fiacre est le saint évangéliste en profondeur de la région de Meaux au VII^e s., intercesseur pour les guérisons, patron de paroisse, de chapelles, devenu le protecteur des jardiniers. Ces fêtes ont pour but de rendre hommage à notre saint patron, lors de cérémonies solennelles religieuses et civiles, de mettre en valeur le métier de jardinier et enfin de développer les contacts entre les participants dans un esprit de confraternité. Ceux qui ont participé aux précédentes rencontres en ont gardé un souvenir ému. Nous rassemblerons une quarantaine de délégations représentant environ 550 personnes de France et de 5 pays européens.

Nous tenons tout particulièrement à la présence d'une délégation de la Maintenance des pénitents, en raison des liens de confraternité qui l'unissent depuis plus de 20 ans au Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre.

CAS PARTICULIER DES PENITENTS.

Il est possible que des Pénitents de différentes villes participent aux fêtes. Ils formeront un seul groupe derrière leur panneau sous la dénomination « Maintenance des Pénitents ». Toutefois, les Pénitents de chaque ville pourront porter leur costume propre (sans cagoule) et apporter, s'ils le désirent et le peuvent matériellement, leur propre bannière.

VOYAGE

Comme pour tous les autres groupes, un confrère de Senlis sera affecté à la délégation de la Maintenance et vous accompagnera en toutes circonstances.

-Il faudra préciser votre mode de transport, en particulier si vous venez en train. Comme il n'y a pas de gare à Senlis. Nous prendrons des dispositions particulières pour vous.

CÉRÉMONIE RELIGIEUSE.

La messe est précédée de la procession-présentation des délégations présentes, suivant les modalités suivantes : chaque délégation Saint-Fiacre est représentée par 1 porteur de panneau au nom de la délégation et les porteurs de bannières et de statues, les autres membres restant assis à leur place.

Cas particulier des Pénitents, pour la procession : un seul panneau pour la Maintenance accompagné des porteurs de bannières de chaque ville.

A-Nous vous rappelons que LA PREINSCRIPTION EST NECESSAIRE :

1-par déontologie, le CFNI Saint-Fiacre ne peut pas transmettre les coordonnées de ses associations membres sans leur accord au Comité créé pour gérer ces fêtes, même s'il est, comme c'est présentement le cas, l'émanation du CFNI-S-F lui-même.

2-La préinscription est SANS ENGAGEMENT DE VOTRE PART, mais elle est nécessaire, seules les associations préinscrites recevront le dossier d'inscription. Même si actuellement vous n'êtes pas sûrs de pouvoir participer aux fêtes vous avez intérêt à faire la préinscription.

3-La préinscription est très utile pour les organisateurs pour faire leurs prévisions et demandes de subvention.

B- Nous vous rappelons la PRESENCE OBLIGATOIRE DES PORTEURS de panneaux (fournis sur place), des bannières, statues et reliquaires, avec leurs objets de culte, le VENDREDI après-midi pour la répétition des cérémonies, à 16h45 précises. Le passage au secrétariat pour les questions matérielles devra se faire aussi le vendredi, seul jour d'ouverture. Merci d'arriver suffisamment à l'avance pour régler les problèmes de secrétariat, la mise en place de la procession, etc.

C-LES PRIX DES HÔTELS à SENLIS NÉGOCIÉS

Vous trouverez les nouveaux prix fortement négociés à la baisse, ce qui sans doute facilitera la participation de vos membres

D- ENVOI

Nous vous prions **d'envoyer la préinscription aussitôt que possible.**

Avec nos sentiments confraternels, pour le conseil d'administration, Paule et Roger Lerou

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à vous adresser au secrétariat : Paule LEROU, 6 rue Raspail, 77100 Mareuil-lès-Meaux, 01 64 34 84 90, lerousaintfiacre@orange.fr

Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre

Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre

FETES INTERNATIONALES SAINT-FIACRE – SENLIS - 2018
vendredi 5 (préparation), samedi 6 (jour de la célébration), dimanche 7 octobre 2018

RAPPEL

PRÉINSCRIPTION

à renvoyer aussitôt que possible au secrétariat

Paule Lerou, 6 rue Raspail, 77100 Mareuil-lès-Meaux, 01 64 34 84 90, lerousaintfiacre@orange.fr

NOM de la confrérie, paroisse, commune, association (libellé exact).....

.....

NOM, prénom, fonction du responsable.....

adresse.....

..... tél..... e-mail.....

Nombre de participants envisagé (on peut donner un nombre approximatif ou une fourchette, mini-maxi).....

Votre groupe sera-t-il accompagné d'un prêtre, du maire ?.....

Moyen de transport envisagé (véhicule collectif recommandé).....

Hébergement

PRIX NÉGOCIÉS DES HÔTELS à SENLIS

-hôtels catégorie 2 étoiles à SENLIS : chambre occupée par 1 ou 2 personne(s), petits déjeuners compris, 82 à 85 € la nuitée, taxe de séjour 1 € par nuitée et par personne.....

.....

-----hôtels, catégorie 3 étoiles au centre de Senlis (de préférence pour ceux qui viennent en avion)

--chambre pour 2 personnes (taxes de séjour et 2 petits déjeuners compris), 111 € à 124 € la nuitée ;

--chambre pour 1 personne (taxe de séjour et 1 petit déjeuner compris), 98 € à 111 € la nuitée

.....

Prévoyez-vous (merci de préciser)

1-d'apporter bannière, bâton de procession, statue ou reliquaire (à porter sur brancard à l'épaule par 2 ou 4 personnes) ?.....

Votre groupe participera-t-il aux activités du dimanche 7 octobre matin (visites, repas) ?.....

Dès que vous le pourrez, prière de préciser le jour et l'heure d'arrivée et de départ de votre groupe.....

NB La préinscription est **sans engagement de votre part**, mais **nécessaire** pour recevoir les informations concernant l'inscription définitive. La présence des porteurs de panneaux (fournis sur place), de bannières, de brancards de statues et reliquaires, avec leurs objets, est **obligatoire**, le vendredi 5 octobre 2018 après-midi, pour la **répétition de la procession-présentation**.

Informations complémentaires :

FÊTES INTERNATIONALES SAINT-FIACRE SENLIS– 5-6-7 OCTOBRE 2018

Sous l'égide du Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre, les prochaines fêtes internationales seront prises en charge par la Confrérie Saint-Fiacre de Senlis (président Daniel Vandenabeele). Elles se dérouleront à **SENLIS (Oise)**. Comme lors des fêtes internationales précédentes, leur organisation sera assurée par une association loi de 1901 temporaire, créée spécialement afin d'assurer une gestion financière séparée, sous le nom de Comité des fêtes internationales Saint-Fiacre-Senlis-2018.

Les fêtes auront lieu vendredi 5, SAMEDI 6, dimanche 7 octobre 2018

Préprogramme

-VENDREDI 5 octobre 2018 - préparation

-**accueil** des groupes : le responsable de chaque association participante devra se rendre au secrétariat des fêtes internationales, pour le règlement des questions pratiques. Prise en charge des délégations par les commissaires de groupes.

-décoration des **chapelles et espaces** de la cathédrale de Senlis

-décoration **des brancards** des statues et reliquaires pour la procession dans la cathédrale

-décoration des **civière, brouettes et chars fleuris** dans un lieu prévu à cet effet

-**16h45 précises, répétition de la procession, avec participation obligatoire, avec leurs objets**, des porteurs des panneaux au nom de chaque ville (fournis sur place), des bannières, des brancards de statues et reliquaires

-des **visites** seront prévues pour ceux qui ne feront pas partie des équipes de décoration

-possibilité de **déjeuner** (plateau repas) pris en commun en fonction de l'heure d'arrivée

-le soir, **dîner** pris en commun

-SAMEDI 6 octobre 2018 –jour de la célébration

-à partir de 8h30, installation des délégations dans la cathédrale

-**messe solennelle** en la cathédrale Notre-Dame de Senlis, précédée d'une **procession avec présentation de chaque groupe**

-**bénédictio**n des civières, brouettes et chars fleuris, sur la place Notre-Dame, après la messe

-**déjeuner** pris en commun

-l'après-midi, **défilé** en ville avec les objets de culte, les civières, brouettes et chars fleuris, dépôt de gerbes au monument aux morts

-**réception** par les autorités civiles

-**banquet confraternel**

-DIMANCHE 7 octobre 2018

- matin, **visites**

-**déjeuner d'au revoir** pris en commun

Explications concernant le préprogramme et la préinscription

PRIERE DE LIRE AVEC SOIN LA PARTIE «HÉBERGEMENT» QUI A ETE MODIFIEE EN FONCTION DE NOUVEAUX PRIX NEGOCIES DES HOTELS A SENLIS

I-LES FÊTES INTERNATIONALES SAINT-FIACRE

A-Ce qu'elles sont

1--des **manifestations exceptionnelles** auxquelles sont conviées les paroisses, communes, confréries, sociétés d'horticulture, associations aux dénominations, statut et pays d'origine divers, placées sous le patronage de saint Fiacre et rassemblées au sein du Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre.

2--Elles présentent un aspect **religieux** (procession-présentation, messe solennelle, bénédiction des chars fleuris), **civile** (réception par les élus, dépôt de gerbes au monument aux morts), **horticole** (chapelles et espaces de la cathédrale décorés, chars fleuris et défilé en ville), **fraternel** (repas confraternels, rencontres et liens d'amitié).

3--Les associations prennent une **part active** aux cérémonies (procession, messe, défilé) et, selon leur coutume, aux décorations fixes de chapelles et espaces, de civières portées ou de brouettes et chars. Les participants des fêtes internationales passées en ont tous gardé un profond souvenir.

4--Les organisateurs s'efforcent d'obtenir des prix raisonnables pour l'hébergement et les repas, afin de rendre possible la **participation du plus grand nombre**.

B-Délégation et inscription

1--Les organisateurs s'adressent à chaque association qui doit s'inscrire **collectivement** (il n'y a pas d'inscription individuelle), afin de former une **délégation** représentant ladite association. Une délégation se compose d'un **nombre variable** qui peut aller d'un tout petit nombre jusqu'à plusieurs dizaines de personnes.

2--Le **courrier** est adressé au président ou responsable de chaque association, en tant que président ou responsable et non pas à titre personnel. **Il est prié d'en informer son groupe aussitôt que possible, afin de pouvoir répondre à la préinscription le plus rapidement possible.** Si un président ou responsable ne peut pas, pour des raisons personnelles, participer aux fêtes, nous lui demandons de **confier à une personne de son association la responsabilité de la délégation.**

3--L'inscription aux fêtes internationales se fait en **2 étapes** :

-la préinscription envoyée aujourd'hui par ce courrier

-l'inscription définitive envoyée dans les derniers mois de 2017

II- LA PRÉINSCRIPTION

A-La préinscription est nécessaire

1--Elle est envoyée par le Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre. Les réponses doivent être adressées à son secrétariat

.2--**Seuls les groupes préinscrits** recevront les informations concernant l'inscription définitive

3--Elle est **SANS engagement de votre part**

4--Elle est d'une très **grande utilité pour les organisateurs**, car elle leur permet de faire les prévisions et de prendre des options sur les réservations des chambres et des repas. Nous vous prions de remplir le questionnaire le plus complètement possible. Un espace est prévu pour que vous puissiez nous poser toute question utile.

III-TRANSPORT ET HÉBERGEMENT

A-Transport terrestre

Pour les Français et les Européens proches

1--Privilégier le **transport collectif**

2--Si vous êtes un **groupe important** (ou si vous vous regroupez par région), il est recommandé de venir **en car**.

3--Si vous êtes un petit groupe, prière de **limiter le nombre** de voitures individuelles.

4--Le centre ville de Senlis a gardé son aspect médiéval. La circulation y est donc très difficile. Le samedi l'accès à la cathédrale ne sera pas possible en voiture. Des parkings seront prévus.

B- Transport par avion

Pour les pays d'Europe plus lointains

C-Hébergement (lire avec soin, prix négociés des hôtels à Senlis)

1-Hôtels à SENLIS

a--Vous avez intérêt à être **logés de préférence à Senlis**, pour éviter les transports extérieurs et les déplacements importants. La circulation n'est pas toujours aisée dans la région. Elle est très difficile dans le centre de Senlis qui a gardé son aspect médiéval. Il faudra compter au moins ¼ d'heure pour se rendre des parkings à la cathédrale qu'aucune voiture ne pourra aborder. De plus, le samedi matin vous serez convoqués assez tôt à une heure précise pour l'entrée dans la cathédrale, avec contrôle de sécurité, tout retard est impossible

b--Les prix négociés sont valables uniquement pour les **groupes qui passent par le Comité de Senlis pour leur réservation**.

c--Les hôtels ne font **pas de différence de prix si la chambre est occupée par 2 ou 1 personne(s)**, les petits déjeuners étant « offerts ». Vous avez donc intérêt à prévoir, à l'intérieur de votre groupe, de faire occuper les chambres par 2 personnes.

Certaines chambres des hôtels proposés possèdent 2 lits individuels (chambres twin). Merci de le préciser exactement lors de l'inscription, pour la réservation.

d--Il faudra envoyer les **règlements** (acompte et solde) **strictement aux dates demandées** pour pouvoir bénéficier de ces avantages.

2-Hôtel 3 étoiles au centre de Senlis,
réservé de préférence à ceux qui viennent en avion ou éventuellement en train dans la limite des places disponibles.

IV-CÉRÉMONIE RELIGIEUSE

A-Objets de culte

1--Seuls sont admis les objets de culte concernant saint Fiacre : bannière et bâton de procession (1 porteur), statue et reliquaire portés obligatoirement sur brancard (2 ou 4 porteurs). Les drapeaux, signes nationaux, régionaux ou autres ne sont pas admis à la cathédrale.

Les bannières de Rome, des Pénitents et de saint Colomban sont admises.

2--Chaque groupe aura un panneau au nom de sa ville (1 porteur), fourni sur place par les organisateurs.

B-Répétition obligatoire de la procession- présentation

1--Elle aura lieu dans la cathédrale, le **vendredi 5 à 16h45 précises**. Se présenter très à l'avance.

2--Les **porteurs** de panneaux, bannières, bâtons de procession et de statues ou reliquaires sur brancard, nommément désignés et portant un badge spécial **sont tenus de participer à la répétition avec leurs objets**. Si votre délégation ne possède ni bannière, ni statue, votre **porteur de panneau** est tenu de participer à la répétition.

3--**Aucun changement de personnes ne sera possible entre la répétition du vendredi et la procession du samedi**.

Les conditions actuelles de sécurité, les dimensions de la cathédrale, les demandes du clergé de Senlis nous obligent à respecter strictement les consignes pour le bon déroulement des cérémonies et la satisfaction de tous.

Nous espérons que vous nous rejoindrez pour ce rassemblement confraternel et nous serons heureux de nous retrouver tous ensemble une nouvelle fois.

**Renseignements au secrétariat du Comité des fêtes nationales et internationales Saint-Fiacre
Paule Lerou, 6, rue Raspail, 77100 Mareuil-lès-Meaux, tél. : 01 64 34 84 90** (si vous tombez sur le répondeur, prière de laisser votre nom et votre n° de téléphone) ; lerousaintfiacre@orange.fr